

Compte rendu du conseil d'école du 18 juin 2019

Personnes présentes :

Les directrices d'école : Mme ROY (présidente du Conseil d'Ecole) et Mme ASTIER (faisant fonction en l'absence de Mme Tintignac).

Les enseignantes : Mme LEYSSENE, Mme DELMONT, Mme DALMAY-ROUGIER, Mme DOUBLET, Mme LEVIS, Mme DEBORD, Mme BRUYERE et Mme ROYER.

Les représentants des municipalités :

Mme TUYERAS (Maire de St Brice sur Vienne),

Mme MAGOUTIER (Adjointe au Maire de St Brice sur Vienne),

Mme SOURY (Maire de St Martin de Jussac)

M. BURIN (Conseiller municipal de la Mairie de St Martin de Jussac)

Les représentants DDEN : M. GRANCOING

Les représentants des parents d'élèves : Mmes DUPONT, BELLAYER, LECOMTE, BASGROT, FORT-DUROUDIER, PERRON, M. VERGNE (Représentants de l'école de Saint Brice sur Vienne), Mme PERRON, M. BERNON, (Représentants de l'école de Saint-Martin de Jussac).

Inspecteur de l'éducation nationale : M. Hugon

Absent excusé : M. Buisson représentant DDEN

L'ordre du jour :

- ✓ Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 19 mars 2019
- ✓ Bilan des questions et demandes faites lors des derniers conseils d'école
- ✓ Point sur les effectifs : organisation et répartition pour la prochaine rentrée scolaire
- ✓ Budget des mairies alloué aux écoles : leurs fonctionnements
- ✓ Activités et projets des classes
- ✓ Demandes de travaux
- ✓ Questions diverses

✓ Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 19 mars 2019

Réaction à l'approbation du compte-rendu du CE du 19/03/2019 :

« Le compte-rendu du conseil d'école ne fait pas état de plusieurs échanges qui se sont tenus le 19 mars. Parmi ces échanges, deux points nécessitent d'être corrigés/ajoutés à savoir :

Il est indiqué dans le compte-rendu que « la mairie de Saint Brice supportant seule les coûts est dans une situation délicate et a décidé d'en informer Mme la sous-préfète ».

Comme précisé pendant la réunion (et souligné par Mme Tuyéras), les coûts supportés seuls par St-Brice concerne le personnel des classes maternelles et non l'ensemble des coûts scolaires.

A propos de l'information à la sous –préfète, il a été précisé que Mme le Maire de St-Martin a également contacté la sous-préfète pour organiser une médiation.

Enfin, lors des réactions à la lecture du courrier par Mme Magoutier, les élus de St Martin ont pu indiquer que le conseil municipal de St Martin avait refusé de procéder au paiement des sommes exigées par St Brice en raison de leur augmentation importante, unilatérale et insuffisamment justifiée. »

Echange entre Mme Le Maire de Saint Brice sur vienne et Mme le maire de Saint Martin de Jussac.

Un courrier rédigé par les membres du bureau chargés du dossier sera annexé au compte-rendu du conseil d'école.

✓ **Bilan des questions et demandes faites lors des derniers conseils d'école**

Saint Brice :

- Les travaux côté maternelle vont être réalisés courant de l'été 2019
- Porte posant problème : plus de pièces détachées donc réflexion sur le remplacement de celle-ci
- Dossier ENIR : installation de vidéo projecteur interactif dans 2 classes, équipement en ordinateur avec une formation cette été (subventionné à 50% par l'Etat)

Saint Martin :

- Les anciens manuels : la secrétaire n'a pas de nouvelles de l'association, Mme Roy va relancer l'association.
- La bibliothèque demandée par les enseignantes : Elle est en cours de réalisation, 6 planches ont été coupées selon les dimensions des livres. Format et type validés. Elle sera effective à la rentrée 2019.
- Aménagement de la salle commune : Mobilier à disposition dans le hall validé, si besoin les enseignantes prendront des chaises dans leur classe. Vu que le Maire peut réglementer l'accès à l'école lors de la pause méridienne, il est rappelé que l'utilisation de cette salle, entre 12h15 et 13h45, est réservée au personnel communal (hormis l'espace cuisine accessible par les enseignantes).
Sur ce temps périscolaire, cette salle a deux utilités : salle de repli si mauvais temps (un test aura lieu et salle d'infirmerie pour les premiers soins).
Pour séparer l'espace cuisine de la salle, une porte accordéon va être installée pour la rentrée.

- Portes difficiles à ouvrir ou à fermer : La porte intérieure de la salle de classe occupée par Sophie a été vérifiée par l'agent technique, si besoin possibilité de le solliciter de nouveau. La porte extérieure de cette même classe sera réparée pour la rentrée.
- Pharmacie et trousse PPMS : Le suivi des stocks de ces deux réserves est normalement réalisé par la direction de l'école. Pour décharger la direction, Sylvie GIROU animatrice communale a la gentillesse de s'en occuper.

Pour information, elle a tout organisé, listé, et veille désormais à toutes les dates de péremption ainsi que dans les trousse de secours pour sorties scolaires. Cet agent formé aux « gestes premiers secours » est la référente au niveau du personnel communal.

- Dossier ENIR : Le conseil municipal en séance sur le débat d'Orientation Budgétaires, a validé la proposition d'équiper les trois classes de tableau numérique alors qu'initialement en séance du 16/11/2018, avait été évoquée unanimement l'idée de n'équiper qu'une classe à deux classes pour une question de budget. Concernant l'installation du matériel, il est envisagé de recouvrir les tableaux verts d'un adhésif adapté pour la projection et l'écriture. Il sera recouvert dans un premier temps pour des tests de projection. Il y aura du matériel informatique neuf dans toutes les salles.

✓ **Point sur les effectifs : organisation et répartition pour la prochaine rentrée scolaire**

Effectifs par classe à la rentrée 2019 :

- **Petite section** : 17 élèves
- **Moyenne section** : 18 élèves
- **Grande section** : 27 élèves
- **CP** : 20 élèves
- **CE1** : 20 élèves
- **CE2** : 19 élèves
- **CM1** : 20 élèves
- **CM2** : 24 élèves

Il a été décidé par l'équipe enseignante de conserver l'ensemble de la classe de ce1 sur le site de St Brice, sauf si plusieurs inscriptions avaient lieu durant l'été auquel cas 5 enfants seraient envoyés à St Martin. Le choix de ces 5 enfants se fera en fonction du lieu d'habitation et de la fratrie.

Les inscriptions au transport navette devront se faire avant la date prévue sous peine de pénalité. Par contre, pour les enfants qui seraient scolarisés à St Martin et qui ne connaîtraient cette décision que durant l'été, un certificat sera fourni et il n'y a aura pas de pénalités.

La directrice de l'école de St Brice s'engage à contacter les familles avant le 20 août 2019.

3 ATSEM maintenues pour 2 classes et demi de maternelle, la mairie conserverait les Atsem pour le bien-être des enfants.

✓ **Budget des mairies alloué aux écoles : leurs fonctionnements**

Saint Martin : 40€ par enfant pour les fournitures scolaires

1200€ pour le transport des sorties scolaires

Saint Brice : 4850€ pour les fournitures scolaires

1090€ pour les transports

330€ pour les sorties scolaires

1500€ pour l'achat de livres pour la bibliothèque

✓ **Activités et projets des classes :**

Saint Brice :

- À l'occasion du festival Faites des livres : Ps/ms : passeur d'histoires pour raconter des contes le 21/05

Gs : atelier du salon du livre le 24/05

Cp/Ce1 : intervention du Scientibus le 24/05

- Le 18/06 : olympiades sur le site de Chambéry pour les 2 écoles avec les classes de GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2
- Sortie le 04/06 à l'aquarium du Bugue pour PS, MS
- Sortie le 24/06 à la Cité des insectes pour les GS, CP, CE1
- Cycle piscine : dernière séance le 25/06
- Visite de l'école de saint Martin le 1^{er} juillet pour les CE1

Saint Martin :

- Faites des livres : CE2 : visite de L. Audouin le 24/05
Cm1- Cm2 (classe de Mme Debord) : création de poèmes Haïku
Cm2 (classe de Mme Leysse) : rencontre avec H. Malkemoune avec les 6^{ème}
- Journée athlétisme : CE2, CM1, CM2
- Sortie au bassin de Nexon le 25/06 : Classe de Mme Leysse : acrobanches
Classe de Mme Debord : travail autour de la nature
Classe de Mme Roy : Lastours

Le coût de ce voyage est pris en charge par la coopérative scolaire et l'APE.

- CM1, CM2 : participation à un Escape Game avec les 6èmes et leur professeur d'anglais.
- Cycle piscine : il reste 2 séances
- Spectacle le mardi 2 juillet à partir de 18h30 dans la cour de l'école.

- Conseil école /collège la semaine du 24/06 pour le projet de l'année prochaine
- 24/06 : journée porte ouverte au collège Paul Langevin.

✓ **Demandes de travaux**

Pas de travaux prévus sur les 2 sites

✓ **Questions diverses**

Pas de questions sur les écoles

Un parent d'élèves ajoute que les enfants sont contents de la cantine de Saint Brice.

L'APE signale que cette année elle donnera un montant de 20€/enfant et que les chèques seront remis aux directrices lors du traditionnel pique-nique de fin d'année le 05 juillet 2019 en présence de la municipalité.

Concernant l'école de Saint-Brice-sur-Vienne, un projet de guide d'utilisation des services périscolaires, et de dossier d'inscription à ces services, ont été soumis aux représentants de parents d'élèves pour observation. Le dossier d'inscription sera à rendre avant le 31 /07 et les plannings avant le 23/08.

Un projet de cahier de correspondance entre parents et mairie est en cours, afin que les parents puissent noter les observations et les modifications, notamment concernant les services périscolaires. Il sera mis en place à la rentrée.

Les personnes intéressées pour se présenter à l'élection des parents d'élèves d'octobre 2019 devront se faire connaître auprès de Mme Roy et/ ou Mme Astier.

La secrétaire de séance

BASGROT Céline

(Représentante des parents d'élèves de St Brice)

La Présidente du conseil d'école

Mme Anabel Roy